

L'EXPERIENCE DU BURKINA FASO

.

PRESENTATION DE L'AMBF

- L'AMBF a été créée en décembre 1995
- 33 communes membres à la première mandature municipale (1995 à 2000)
- 49 communes membres à la seconde mandature (2000 – 2006)
- 351 communes membres à la troisième mandature (2006 – 2012)

PRESENTATION DE L'AMBF (suite)

- **Les missions principales de l'Association:**
 - servir d'interface entre les communes et l'Etat ainsi que les PTF
 - œuvrer à la mise en place et à la consolidation d'une administration municipale
 - contribuer au renforcement de la dynamique en matière de coopération décentralisée.

FONCTIONNEMENT de l'AMBF

- **L'Association est structurée en deux niveaux:** le niveau national et le niveau régional.
- **le niveau national:**
 - le congrès qui se réunit chaque 2 ans et demi,
 - l'Assemblée générale, une fois par an
 - le Bureau National qui se réunit 2 fois par an
- **le niveau régional:**
 - les assemblées régionales: 2 fois par an
 - les Bureaux Régionaux: 4 fois par an

FONCTIONNEMENT de l'AMBF (suite)

- **Des organes techniques:**
 - le secrétariat exécutif pour la mise en œuvre des orientations imprimées par le Bureau National avec une vingtaine d'agents
 - un secrétariat permanent au niveau de chaque section régionale pour la mise en œuvre des orientations imprimées par les Bureaux régionaux.
- **Des Infrastructures propres:** le siège et l'hôtel des maires.

GENERALITES SUR LE PAYS

- Le Burkina est situé dans la zone Afrique de l'ouest avec les pays limitrophes suivants: le Mali, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin et le Niger.
- Environ 16 millions d'habitants.
- Les 5 plus grandes villes du pays:
 - Ouagadougou: 2 millions d'habitants
 - Bobo-Dioulasso: environ 500 000 habitants
 - Koudougou: 100 000 habitants
 - Banfora: 80 000 habitants
 - Ouahigouya: 75 000 habitants
- Aucune ville ne dispose d'observatoire urbain.

ETAT DE LA DECENTRALISATION

- L'option pour la décentralisation est inscrite dans la constitution en 1991
- **1^{ères} élections** en février 1995 avec 33 communes
- **Les 2^{èmes} élections** en novembre 2000 avec 49 communes
- **Les 3^{èmes} élections** en avril 2006 qui consacrent la communalisation intégrale du pays: 351 communes et 13 régions
- **Les 4^{èmes} élections** en décembre 2012

ETAT DE LA DECENTRALISATION (suite)

- **Les textes fondamentaux du processus:**
 - les Textes d'Orientation de la Décentralisation (TOD élaborés en 1993
 - le Code Général des Collectivités Territoriales (CGTC) élaborés en 2004
- Existence d'une Conférence Nationale de la Décentralisation (**CONAD**) qui se réunit 1 fois par an.

STRUCTURATION ORGANISATIONNELLE DES CT ET GOUVERNANCE LOCALE

- La mise en place des communes est faite suivant l'entrée départementale
- Deux types de collectivités: la région et la commune
- 13 régions
- 351 communes (49 urbaines et 302 rurales)
- 19 arrondissements (12 pour Ouaga et 7 pour Bobo-Dioulasso)

STRUCTURATION ORGANISATIONNELLE DES CT ET GOUVERNANCE LOCALE (suite)

- **Deux associations de CT:**
 - l'AMBF qui regroupe toutes les communes
 - l'ARBF qui regroupe toutes les régions
- Pas de hiérarchie entre les 2 APL mais un relation de collaboration pour mieux contribuer à l'approfondissement du procedssus
- **L'intercommunalité:**
 - des textes existent seulement depuis 2 ans
 - un seul cas d'intercommunalité qui est formalisé en 2012;

STRUCTURATION ORGANISATIONNELLE DES CT ET GOUVERNANCE LOCALE (suite)

- Plusieurs communes sont en partenariat avec d'autres CT notamment du Nord
- **Des structures d'accompagnement** existent:
 - la DCOD (une direction du ministère en charge de la décentralisation)
 - la MCD (Maison de la Coopération décentralisée)
 - l'AMBF
- **Un guideur de la coopération décentralisée** existe depuis 2012

TRANSFERT DES COMPETENCES

- 11 blocs de compétences sont prévues pour être transférées aux CT
- 4 ont déjà fait l'objet de convention avec les CT
 - l'éducation
 - la santé
 - l'eau et l'assainissement
 - la culture, sport et loisirs
- Le niveau de la mise en oeuvre du transfert varie d'un secteur à l'autre.
- Faible niveau d'utilisation des TIC par les communes
- Une qualité des services offerts par les CT est jugée fort appréciable.

LES FINANCES DES CT

- La nomenclature budgétaire utilisée par les CT est celle de la comptabilité publique
- Une dynamique pour l'harmonisation à l'échelle de l'espace UEMOA
- **Les ressources:**
 - les impôts et taxes
 - les subventions de l'Etat et des PTF
 - la coopération décentralisée

LES FINANCES DES CT (suite)

- **Les dépenses des CT**, deux grandes rubriques:
 - le fonctionnement (personnel, eau, électricité, téléphone etc)
 - les investissements (infrastructures marchandes, socio éducatives etc)

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- Le Schémas Directeur d'Aménagement Urbain (SDAU)
- Les Plans Communaux de Développement (PCD)
- Le Plan d'Occupation des Sols (POS)
- **Pour la commune de Ouagadougou:**
 - un schémas Directeur d'Aménagement du Grand Ouaga (SDAGO)
 - le CDS (Cities Développement Strategy)

BIBLIOGRAPHIE

- La constitution
- Le Code général des collectivités territoriales
- La Politique nationale d'aménagement
- Le statut et règlement de l'AMBF